

En 1739, notre archevêque posa les premières pierres de la nouvelle chapelle de Notre-Dame de Fourvières, de l'église des Feuillants et de celle des Carmes. Sur sa demande, la manse abbatiale de l'Île-Barbe fut unie au Chapitre de la Primatiale, par un brevet royal du 9 janvier 1740. Le 28 février suivant, le vénérable pasteur, qui comptait à peine dix années depuis qu'il occupait si dignement le siège des Irénée et des Pothin, fut enlevé à son troupeau. Ses funérailles se firent avec une grande pompe, et l'année suivante, son éloge fut prononcé, dans une séance publique de l'Académie de Lyon, par Jérôme Pestalozzi, l'un de ses membres.



PÉRICAUE aîné.